

Inscription

Dimanche 9 juin 2019, Saint-Xandre

Nom:	Prénom :
Adresse:	
Téléphone : / / /	
Mail :	
Type véhicule / Année :	Immatriculation:
Vous devez être en possession d'un permis d	le conduire valide, d'une assurance et d'un
contrôle technique à jour.	
Participant balade _ dimanche 9 juin (8h00 Chauffeur et son véhicule-Passager (gratuit pour enfant < 10 ans Comprend : Un sac Accueil (une plaque Rallye par véhicule), Balla (accuiel café brioche), dégustation d'huitre, Apéritif du midi, remisée	7 € x=) 3 € x =
	TOTAL :
Inscriptions : Règlement sur place, chèque à l'ordre de	: Dedeuch'Folies La Rochelle
Renseignements :	
Eric: 06 10 55 60 70, Gilles: 06 18 37 37 94, Je Retour fiche d'inscription par mail à : <u>inopat.bouc</u>	an-Noël: 06 16 56 23 43, Gérard: 06 08 40 02 20 hard@orange.fr
Signature du conducteur, Lu et accepté le règlement intérieur (voir au	verso le règlement),
Le,	signature







LA CHARENDEUCHE

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 - Conditions d'admission

- La participation à la manifestation implique l'acceptation des dispositions du règlement et l'engagement à s'y conformer.
- Toute personne ayant acquitté son droit d'entrée déclare de ce fait avoir pris connaissance de ce règlement.

Article 2 - Redevances

- Les droits d'inscription sont à régler au à l'accueil.
- Les organisateurs se réservent le droit de refuser les inscriptions en cas de dépassement de la capacité d'accueil de la manifestation.
- Les participants et visiteurs donnent leur accord sur la publication et la diffusion éventuelle de leur image, faisant partie de l'enregistrement fait au titre de publicité de la manifestation.

Article 5 - Sécurité

- Les enfants mineurs sont sous l'entière responsabilité de leurs parents, y compris sur le pôle enfance ouvert sur le site de la rencontre.

Article 6 - Animaux

- Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés en liberté, ils seront obligatoirement tenus en laisse.
- Ils ne doivent pas être laissés seuls, même enfermés, en l'absence de leur maître qui en est civilement responsable.
- Des sacs à déjections canines devront être prévus et utilisés par les propriétaires des animaux.

Article 7 - Véhicules

- Chaque véhicule déclaré dans cette rencontre et en circulation demeure sous l'entière responsabilité de son conducteur et/ou du titulaire de la carte grise.
- Le véhicule doit être en règle avec les obligations prévues par la loi : assurances, agrément par un centre de contrôle technique, etc.

Article 8 - Circulation

- les véhicules doivent respecter le code de la route. Sur les chemins non revêtus, et en l'absence de signalisation particulière, il est demandé aux participants de rouler à 20 km/h maximum,
- Le stationnement ne doit pas entraver la circulation.

Article 9 – Tenue et aspect des installations

- Chacun est tenu de respecter : les installations mises à dispositions, l'hygiène, l'aspect du site, les limites de sécurité, les espaces verts, les plantations, les arbres, les clôtures et de porter une tenue vestimentaire correcte.
- Toutes dégradations seront à la charge de son auteur.

Article 10 – Incendie et secours

- Les feux (bois, charbons, etc..) seront interdits au sol ainsi que les feux d'artifice et les pétards.
- En cas d'incendie, avisez immédiatement les organisateurs.

Article 11 - Vols

- Les organisateurs ne sont nullement responsables en cas de vols sur le site.
- Chaque participant est responsable de ses biens et doit signaler tout comportement suspect aux organisateurs.

Article 13 – Infractions

- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure :
 - toute personne n'ayant pas respecté ce règlement intérieur,
 - toute personne perturbant sous toute forme le bon déroulement de cette manifestation,
 - toute personne sur le site doit pouvoir à tout moment prouver son inscription
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de manquement à ce règlement.

Article 14 - Réserves

- Les organisateurs se réservent de droit d'annuler la manifestation en cas d'évènement imprévisible à ce jour (guerre, sinistre, intempérie, pénurie de carburant, etc.).

Site web: http://dedeuchfolies17.fr/

L'acquittement des frais d'inscription vaut acceptation du présent règlement



Membre de l'association des 2cv clubs de France

Email: dedeuchfolies17@yahoo.fr